



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2024-09

Nombre de représentants  
au Comité Syndical :

en exercice : 29  
présents : 16  
pouvoirs : 6

*L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars à 09h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction départementale du Conservatoire à Rodez.*

*Date de la convocation de la réunion : vendredi 15 mars 2024*

*Date d'envoi des rapports : vendredi 15 mars 2024*

PRESENTS :

*Mesdames Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Dominique GOMBERT, Francine LAFON, Christine PRESNE, Emilie SAULES-LE-BARS, Gisèle RIGAL, Régine TAUSSAT, Michèle VINCENT.*

*Messieurs Claude ASSIER, Éric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Nicolas WÖHREL.*

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Monique ALIES*

*Madame Michèle BUESSINGER à Madame Dominique GOMBERT*

*Madame Martine CENSI à Madame Isabelle BAILLET-SUDRE*

*Madame Florence PHILIPPE à Monsieur Madame Sylvie BOUCHAUD*

*Madame Sylvie TAQUET-LACAN à Monsieur Yves MAZARS*

*Madame Nadine TUFFERY à Madame Michèle VINCENT*

Absents EXCUSÉS :

*Madame Geneviève CAMBON*

*Monsieur Arnaud COMBET*

*Madame Gulistan DINCEL*

*Madame Karine HAUMAITRE*

*Graziella PIERINI*

*Madame Nathalie PUEL*

*Monsieur Jean VALADIER*

*Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT*

**Tarifications et droits  
d'inscriptions 2024-2025**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 15 mars 2024 ;

Considérant le rapport adressé le 15 mars 2024 ;

Considérant le détail des tarifs des droits d'inscription appliqués au Conservatoire,

Considérant la nécessité de simplifier les tranches du quotient familial au Conservatoire de la manière suivante :

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)



- fusion des tranches 1 et 2, sur le tarif 1, permettant ainsi l'élargissement du public bénéficiaire du tarif social
- fusion des tranches 3 et 4 sur le tarif 4
- fusion des tranches 5,6, 7 et 8 sur le tarif 7
- fusion des tranches 9,10 et 11 sur le tarif 11

Ces évolutions sont présentées dans le document annexé à la présente délibération.

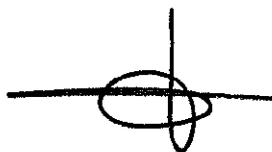
**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

**Approuve les conditions de tarification applicables pour l'année scolaire 2024-2025, telles qu'exposées dans les annexes 5 et 7.**

*Déposé en Préfecture le*

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme*

*La Présidente,*



*Dominique GOMBERT*

**Sens des votes :**

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Tarifications et Droits d'inscriptions 2024-2025

Date de décision: 26/03/2024

Date de réception de l'accusé 03/04/2024  
de réception :

Numéro de l'acte : 20240326\_09

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20240326-20240326\_09-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2 .2

Finances locales

Fiscalité

vote de taux

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

Nom du fichier : 2024\_09\_Tarification et droits d'inscription 2024-2025.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20240326-20240326\_09-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : Annexe\_Delib\_2024\_09.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20240326-20240326\_09-DE-1-1\_2.pdf )

Tarifications et Droits d'inscriptions 2024-2025